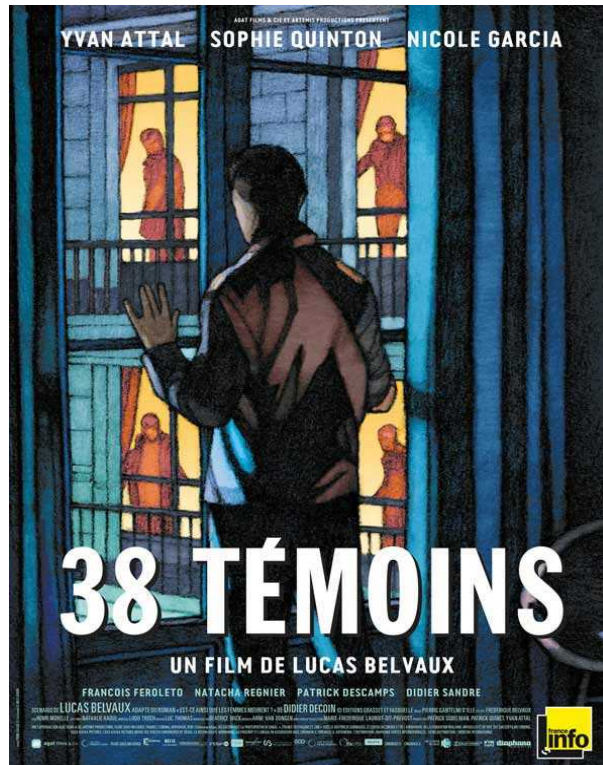


38 témoins

de Lucas Belvaux



Belgique, France (2012)

Genre : Drame psychologique

Écriture cinématographique : Fiction

Lucas Belvaux, né à Namur, en 1961, est acteur et réalisateur.

Après avoir suivi sa scolarité dans l'internat de Philippeville (province belge) où son père est administrateur, Lucas Belvaux décide, à 16 ans, d'abandonner ses études et de partir pour Paris, afin de devenir comédien. Inscrit dans un cours privé, il rencontre rapidement un agent qui lui permet de trouver ses premiers rôles dans des téléfilms.

En 1981, Lucas Belvaux fait ses débuts au cinéma, en jeune homme insoumis, dans « Allons z'enfants », le plaidoyer anti-militariste d'Yves Boisset. Aperçu chez Losey, le comédien tourne en 1985 avec deux maîtres de la Nouvelle vague, Claude Chabrol « Poulet au vinaigre », dans lequel il incarne un facteur trop bavard et Jacques Rivette « Hurlement », variation autour de l'oeuvre d'Emily Brontë. Entre naïveté et romantisme, Lucas Belvaux campe un amoureux du rock dans « Désordre », premier long métrage d'Olivier Assayas en 1986, et un clerc de notaire qui séduit Madame Bovary dans l'adaptation par Claude Chabrol du chef-d'œuvre de Flaubert(1991).

Au début des années 90, Lucas Belvaux passe derrière la caméra. Auteur d'une première œuvre intimiste passée un peu inaperçue « Parfois trop d'amour », il obtient les faveurs de la critique et du public avec « Pour rire » (1996). Fort de ce succès, il se lance dans un triptyque composé d'une comédie « Un couple épatant », d'un thriller « Cavale » et d'un mélodrame « Après la vie » les

personnages principaux de chaque film devenant les personnages secondaires des deux autres. Le Prix Louis-Delluc viendra couronner en 2005 ce projet aussi ludique qu'ambitieux.

Lucas Belvaux est aussi acteur dans les films d'Hervé Le Roux « On appelle ça... le printemps », Chantal Akerman « Demain on déménage », Christian Carion « Joyeux Noël », Régis Wargnier « Pars vite et reviens tard » ou Robert Guédiguian « L'Armée du crime ». Il joue aussi l'un des rôles principaux de son sixième long métrage comme réalisateur, « La Raison du plus faible » (2006), polar humaniste tourné dans sa Belgique natale. Puisant son inspiration dans la réalité sociale, il réalise pour la télévision un film sur les formes d'économie alternative « Nature contre nature » et une fiction sur l'affaire Elf « Les Prédateurs ».

Artiste engagé, il signe en 2009, pour le grand écran, « Rapt » une œuvre âpre et intense emmenée par un Yvan Attal méconnaissable (l'acteur a perdu 20 kilos pour être crédible en homme d'affaires séquestré), d'après un fait divers retentissant : l'enlèvement du Baron Empain. Il retrouve le comédien en 2012 pour sa nouvelle réalisation, « 38 témoins » avec également Sophie Quinton et Nicole Garcia au casting, pour une histoire de meurtre venant perturber la vie d'un couple.

Synopsis :

Alors qu'elle rentre d'un voyage professionnel en Chine, Louise découvre que sa rue a été le théâtre d'un crime. Aucun témoin, tout le monde dormait. Paraît-il.

Pierre, son mari, travaillait. Il était en mer.

Paraît-il...

La police enquête, la presse aussi.

Jusqu'à cette nuit où Louise rêve. Elle rêve que Pierre lui parle dans son sommeil.

Qu'il lui parle longuement. Lui qui, d'habitude, parle si peu.

Générique :

Réalisateur: Lucas Belvaux

Producteurs: Patrick Sobelman, Patrick Quinet et Yvan Attal

Productions: Agat Films & Cie, Artemis Productions, Films sous Influence

Scénario: Lucas Belvaux

Directeur photo: Pierrick Gantelmi D'Ille

Ingénieurs du son: Henri Morelle, Emmanuel Pietri

Chef décoratrice: Frédérique Belvaux

1er assistant réalisateur: Briec Vandervorm

Scripte: Bénédicte Darblay

Casting: Okinawa Guerard,

Marine Longuet, Gerda Diddens

Chef costumière: Nathalie Raoul

Chef coiffeur: Franck-Pascal Alquinet

Chef maquilleuse: Silvia Carissoli

Directrice de production: Marie-Frédérique, Lauriot-dit-Prévost

Régisseuse générale: Claire Langmann

Montage image: Ludo Troch

Montage son: Béatrice Wick

Mixage: Luc Thomas

Musique originale: Arne Van Dongen

Yvan Attal : Pierre Morvand

Sophie Quinton : Louise Morvand, la femme de Pierre

Nicole Garcia : Sylvie Lorient, la journaliste

François Feroletto : le capitaine Léonard

Natacha Régnier : Anne, la mère célibataire

Patrick Descamps : Petrini, le témoin qui a menacé d'appeler la police

Didier Sandre : le procureur Lacourt

Bernard Mazzinghi : le directeur de la PJ

Laurent Fernandez : le chef de groupe

Pierre Rochefort : le jeune officier de police

Philippe Résimont : l'homme violent

Sébastien Libessart : un témoin

Dimitri Rataud : un témoin

Vincent Lebodo (crédité Vincent Le Bodo) : un témoin

Anne-Sophie Pauchet : un témoin

Jean-Pierre Guiner : le patron de Louise

Laurent Manzoni : le médecin

Corinne Belet : la dame qui croise Louise

Jean-Michel Apathie : la voix des ondes

Le film

« 38 témoins » est réalisé au Havre, ville qui a aussi été choisie pour les films suivants :

- « Tournée » de M. Amalric, en 2012
- « Belle épine » de R. Zlotovski, en 2012
- « Le Havre » de Kaurismaki, en 2011
- « La Fée » de Dominique Abel, Fiona Gordon, Bruno Romy

Le journal « Le monde » parle de cinégraphie de la ville



C'est une entrée dans le port du Havre que propose le générique de « 38 Témoins ». Un porte-conteneurs du nom d'Androméda surgit de la brume.

Andromède/Andromède

Le nom de ce porte-conteneurs est emblématique du film de Lucas Belvaux.

Qui est Andromède ?

Dans la mythologie grecque, **Andromède** est une princesse éthiopienne. Exposée nue sur un rocher pour y être dévorée par un monstre marin, elle est sauvée de justesse par Persée dont elle deviendra l'épouse.

Cassiopée, mère d'Andromède, a provoqué la colère de Poséidon. Pour se venger, le dieu de la mer provoque une inondation et envoie un monstre marin qui se mit à détruire hommes et bétail. Désespéré, Céphée, roi et époux de Cassiopée, consulte l'oracle d'Ammon qui révèle qu'aucun répit n'aura lieu tant que le roi n'aura pas livré sa fille au monstre. Andromède est donc enchaînée nue à un rocher près du rivage. Persée, de retour après sa victoire sur la Gorgone Méduse, l'aperçoit du ciel et s'informe de ce qui lui est arrivé. Il en tombe immédiatement amoureux et promet à Céphée de tuer le monstre à condition de pouvoir épouser Andromède. Il attaque alors le monstre avec son glaive et le massacre après une lutte acharnée au corps à corps, sans recourir au pouvoir pétrifiant de la tête de Méduse. Selon Ovide, après sa victoire, Persée dépose cette tête sur un lit d'algues, qui rougissent et durcissent à son contact, devenant ainsi la source du corail.

Les Gorgones étaient représentées sous la forme de femmes à la chevelure faite de serpents entrelacés et parfois dotées d'ailes; elles vivaient près du pays des Hespérides, aux confins de la Libye. On distingue en général trois Gorgones :

- Euryale,
- Sthéno, (la puissante)
- Méduse (la seule mortelle).

Méduse avait la figure, parfois barbue, d'une laideur repoussante, de forme ronde, avec un nez camard, une bouche immense, munie de dents longues comme des défenses de sanglier d'où sortait une langue. Ses ailes puissantes étaient d'or, ses mains d'airain tout comme sa chevelure, où se dressaient des serpents qui pendaient aussi à sa ceinture. Mais ses armes les plus redoutables étaient ses yeux grands ouverts qui lançaient des éclairs et pétrifiaient ceux qu'ils fixaient directement.

Or, un philosophe italien, Giorgio Agamben, relie la question du témoignage à celle de la Gorgone, en particulier, à propos des survivants d'Auschwitz : « Les survivants sont condamnés à "témoigner de l'impossibilité de témoigner" dans laquelle s'ouvre l'abîme de la culpabilité et de la honte. »

Et le journal « Le monde » à propos de « 38 Témoins » écrit : « *Andromède*, c'est la beauté nue que les dieux veulent voir sacrifier, et que sauvera Persée, qui vient de vaincre la Gorgone Méduse, celle-là même qu'on ne peut voir en face sans être transformé en pierre. Giorgio Agamben, philosophe italien, relie justement la question du témoignage à celle de la Gorgone : "*Qu'au fond de l'humain il n'y ait rien d'autre qu'une impossibilité de voir - voilà la Gorgone, dont la vision a transformé l'homme en non-homme. Mais que précisément cette inhumaine impossibilité de voir soit ce qui appelle et interpelle l'humain, l'apostrophe à laquelle l'homme ne peut se dérober - voilà le témoignage et il n'est rien d'autre*" (Ce qui reste d'Auschwitz, Payot, 1999). »

Dès le générique, le film de Lucas Belvaux se place donc du côté de la morale*.

*Elle se donne pour but d'indiquer comment les êtres humains doivent se comporter, agir et être, entre eux et envers ceux qui les entourent.

Approche cinématographique

L'approche proposée met en perspective le rôle de la lumière dans « 38 Témoins ». Elle se veut acteur de la tension dramatique. Lumière et ombre cachent ou révèlent au regard dévoilent ou occultent les errements des personnages, leur psychologie, leur incapacité à témoigner, leur culpabilité, leur honte face à leur déni.

1. Témoigner c'est voir entendre dire

a/ Témoigner c'est se confronter à soi

Il est possible d'utiliser deux extraits montrant un même personnage témoigner du même événement. L'un se trouve au tout début du film et l'autre au moment de la reconstitution. Il s'agit de Pétrini, l'un des locataires, le seul à avoir ouvert sa fenêtre la nuit du crime.

Extrait n°1 : situé entre 00:05:30 et 00:05:49

Extrait n°2 : situé entre 01:28.00 et 01:29:16

D'un extrait à l'autre, c'est le passage du jour à la nuit qui s'affirme. La clarté du témoignage de jour, dans le premier extrait, se brouille lors de la reconstitution de nuit. C'est dans l'ombre que le personnage paradoxalement se révèle à travers sa prise de conscience. Il est confronté à lui-même, son émotion, sa honte et sa culpabilité. A cet instant, il avoue avoir laissé supposer qu'il avait cru à

un simple trouble de l'ordre public. La lumière très directionnelle sur le visage du personnage laissant dans l'ombre tout élément du décor, dans le deuxième extrait, focalise l'attention du spectateur sur cette révélation et le trouble du personnage.

b/ Quand voir c'est dire

[Extrait n°3 : Sylvie Lorient, la journaliste, lit les traces pour faire le récit du crime – 00:18:22 – 00:22:20](#)

Dans cet extrait, la lumière se fait peu à peu au sens métaphorique du terme et passe par différentes étapes : Louise tire les rideaux fermés pour laisser entrer la lumière. La scène du crime est ainsi livrée à l'appareil photographique de la journaliste. La journaliste témoigne à son tour de ce qu'elle voit et en fait le récit. Voir et dire, c'est interpréter des signes, des traces celles qui sont cachées au spectateur, celles que l'appareil photographique a enregistrées. Dans cette scène voir et dire se confondent en une même action : témoigner de ce qui n'est pas vu et n'a pas été vu (Sylvie Lorient n'était pas présente lors du crime).

c/ La prise de conscience se fait dans l'ombre

[Extrait n°4 : Louise ouvre les rideaux – 00:08:50 – 00:09:05](#)

[Extrait n°5 : Pierre ferme les rideaux – 00:15:26 – 00:16:26](#)

A travers ces deux extraits, la théâtralité de la mise en scène permet de pointer la difficulté qu'il y a à être dans la lumière, à voir et surtout à se voir. Le personnage du voyeur à son balcon que Pierre cache en tirant les rideaux joue ici le rôle de sa propre conscience. Pierre affronte sa conscience dans l'ombre des rideaux tirés et se prépare à appeler l'inspecteur de police.

Louise ne peut vivre que dans la lumière et la laisse pénétrer l'appartement : est-elle « innocente » ou simplement trop éloignée du drame pour que l'ombre l'effleure ?

Pierre, lui, travaillé par sa conscience et sa culpabilité, ne peut vivre que dans l'ombre.

2. Nuit / ville architecture

a/ Une ville paralysée

Si l'ombre et la nuit permettent l'aveu et la confiance paradoxalement, elles peuvent aussi provoquer une forme de paralysie ou de sidération. Lors de la nuit du crime, les personnages se trouvent dans l'impossibilité d'agir ou de dire (appeler la police). La ville elle-même semble comme paralysée. La nuit tombe avec la fin du générique et envahit la ville qui se révèle au spectateur en « longs plans fixes photographiques »

[Extrait n°6 : ville la nuit paralysie – 00:03:06 – 00:03:35](#)

Et d'un plan à l'autre le cinéaste pénètre plus profondément dans la ville et l'action se resserre autour du lieu du crime.

b/ Une ville-port labyrinthique

La nuit sur la ville, c'est aussi la perte des repères qui symboliquement révèle la confusion psychologique dans laquelle se trouve Louise.

[Extrait n°7 : labyrinthe ville – 00:38:00 – 00:39:55](#)

Dans cet extrait à la 38^{ième} minute, la tension dramatique est forte et prépare la scène extrêmement tendue entre Pierre et Louise.

Si la nuit favorise la confiance, l'aveu, celui-ci ne peut être fait qu'en l'absence du regard de Louise. La présence éveillée de Louise, son regard interrogateur empêche toutes paroles.

Extrait n°8 : Pierre ne peut parler – 00:40:12 – 00:42:45

Extrait n°9 : Aveu de Pierre 1 – 00:27:03 – 00:30:56

Paradoxalement, la nuit, dans la chambre à coucher, Pierre avoue à Louise endormie.

c/ S'accepter se fait dans la lumière

La parole se libère enfin de plein jour parce que les personnages sont hors de la ville. Le personnage accepte de porter publiquement le poids de « sa faute ».

Extrait n°10 : la parole libérée – 01:16:36 – 01:18:08

Les plans de cet extrait ne dévoilent aucune perspective, aucun futur possible. Et le ressac impose son rythme inexorable et l'impossibilité de lui échapper. Le personnage de Pierre semble toujours écrasé par le poids de sa culpabilité.

3. Société et justice : l'institution face à la journaliste. Le rôle des rituels

a/ Le rôle de l'institution

Extrait n°11 : Le commissaire tente d'empêcher la déposition – 00:52:22 – 00:53:22

Dans cet extrait, le commissaire met en garde Pierre sur les conséquences de sa déposition. Le commissaire est dans la lumière : il représente une partie de la société qui peut se permettre d'occulter la vérité au nom du désordre que celle-ci peut créer.

Même mise en scène dans le bureau d'une administration, lorsque le commissaire s'entretient avec le procureur qui refuse de poursuivre les 38 témoins.

Extrait n°12 : le procureur refuse de poursuivre – 01:02:54 – 01:04:20

Il s'agit pour lui de défendre le droit institutionnel contre la justice médiatique.

Extrait n°13 : le procureur face à la journaliste – 01:13:15 – 01:15:50

Le procureur est dans la lumière tandis que la journaliste lui tourne le dos. L'institution se dresse contre les médias. Le bureau du procureur marque la distance entre les deux personnages et la frontière qui les sépare dans leur rapport à la justice.

b/ Les rituels : un exemple : la cérémonie à l'église

C'est dans la pénombre que le recueillement a lieu. Il est comme un voile posé sur la honte et la culpabilité des uns et des autres. Le rituel religieux permet à chacun d'« exorciser » sa culpabilité.

Extrait n°14 : Rituels et recueillement – 00:44:44 – 00:46:40

Lucas Belvaux revendique pour ce film l'influence de Fritz Lang dans sa façon de filmer la ville et les personnages. Ainsi, le combat mené par Pierre, ce combat entre le bien et le mal, entre l'ombre et la lumière se révèle dans de nombreux plans dans lesquels la lumière traduit cette dualité du personnage principal. « 38 Témoins » se place bien du côté de la morale et des choix cruciaux qui s'imposent à l'être dont la conscience est éveillée.



Élargissements possibles

Films de Fritz Lang

Films sur la même thématique

Trois Monde (2012)

Snow Therapy (2015)

Autre proposition de travail avec les élèves

Possibilité d'organiser une séquence pédagogique avec plusieurs séances autour de 4 points de vue sur un crime

1- Le journaliste du NY times

<http://www.rtl.fr/actu/societe-faits-divers/l-heure-du-crime-vendredi-9-mai-2014-le-meurtre-de-kitty-genovese-7772562874>

Retour sur le fait divers dont s'est inspiré le réalisateur

2- Les psychologues

<http://www.psychologie-sociale.com/rep2.pdf>

Revue électronique de Psychologie Sociale n°3 pp 9-16 (à télécharger sous format PDF)

3- Le roman

Est-ce ainsi que les femmes meurent ? Didier Decoin, édition Grasset, 2009

4- Le film

« 38 Témoins » de Lucas Belvaux